Années

discussion et, comme conséquence naturelle, de perfectionnement.

111

eΖ

ાત

69

ou

١٤,

ls.

ez.

up

11-

ıis

·n.

Ú-

dэ

ar

se-

a

·11-

ĸ-

٠..

:11-

es:

14-

ar-

110

โชร

i à

 $\mathbf{m}$ 

in-

n-

er.

ı'il

tė,

.ทร

lu-

ils

les

ns

ur,

ınt

'60

vir

re,

lė-

oit

19-

188

a

Nous ne connaissons que deux sortes de personnes qui no peuvent souffrir qu'on disoute leurs actes : les hommes vains, pleins d'eux-mêmes, qui se croient seuls capables de tout conduire, véritables despotes qui re gardent leurs semblables comme des machines incapables de penser et de juger, et devant plier sons leur volonté, hommes bien décidés à écrasor leurs inférieurs qui font le bien sans avoir consulto leur suprême volon-En second lieu, les sots, qui s'imaginent follement que tout ce qu'ils font doit être blen, et que personne n'a le droit d'y voir. Ils ignorent que plus l'homme est haut placé dans la société, plus il a de devoirs à remplir et doit se défier de lui-même, de ses lumières, recevoir avec complaisance les avis qui lui sont donnés, quelque humble que soit la source d'où ils partent, et tirer profit de tout pour l'avantage des intérêts dont il est l'administrateur; que plus il a de puissance en mains, plus il doit se défier de tous les officiels et les officieux qui l'entourent, et qui ont intérêt à le tromper et à entretenir dans son cour une vaine gloire, un coupable amourpropre.

Pour nous, plus humble, plus modeste, qui travaillons à nous rendre utile sans craindre la haine de personne, comme sans espoir de faveur, qui faisons passer l'interêt genéral de l'éducation avant nos propres intérêts, qui nous défions avec raison de nos faibles lumières, de nos minces capacités, nous recevrons done avec bonheur les remarques qu'on voudra bien nous adresser. Lorsque ces remarques seront justes, nous serons heureux de Dans le cas contraire, nous le reconnaître. discuterons avec calme ce qui nous paraîtra injuste, et nous nous efforcerons de convaincre nos adversaires par des raisons et des preuves irréfutables, comme nous allons le faire à l'égard de notre " Ami."

"L'Ami" commence par louer certains de nos articles; nous sommes très-flattés de ses éloges; nous lui ferons cependant remarquer que notre but en écrivant n'est pas de nous attirer les louanges de personne; nous agissons dans des vues plus élevées; l'intérêt seul de l'éducation nous fait agir et nous porte à faire les sacrifices que nous nous imposons journellement pour une si belle cause.

Ensuite, notre "Amis," critique certains passages de nos écrits et trouve que les faits que nous avons cités sont isolés, et nous blûme de trouver encore le sort de l'instituteur malheureux, malgré l'augmentation des contributions pour le soutien des écoles; et il croit tout bonnement que les instituteurs

généralement sont plus payes aujourd'hui qu'autrofois.

Plût à Dieu quo les faits que nous avons rapportés fussent isolés; malheureusement, ils sont trop generaux, et les paroisses où les instituteurs sont genéreusement et regulièrement payes, font une faible exception.

Quant aux salaires, nous avons déjà dit que loin d'augmenter, ils ont diminué depuis un certain nombre d'aunées, et les chiffres que nous citons ici, extraits des rapports officiels de l'honorable Surintendant de l'éducation, le prouvent amplement.

Notes no citous que les rapports de quatre années, 1857, 1861, 1862 et 1863.

Nombre d'instituteurs recevant moins de \$100 - \hat{a} \\$100 - de \\$200 - de \\$100 et au-\hat{a} \\$200 - \hat{a} \\$100 - dessus.

 1857..404
 .858
 .422
 .58

 1861...33
 .355
 .249
 .43

 1862...20
 .400
 .233
 .38

 1863...56
 .855
 .261
 .30

 Institutrices.

 1857.2008
 .1642
 .60
 .2

 1861...923
 .1006
 .51
 .2

 $1861 \dots 923 \dots 1006 \dots 91 \dots 21 \\ 1862 \dots 872 \dots 1212 \dots 75 \dots 31 \\ 1863 \dots 1081 \dots 1170 \dots 67 \dots 11$ 

Par ce tableau l'on voit : 1° que le nombre des instituteurs diminue chaque année et que celui des institutrices augmente en proportion; 2° que les salaires les plus élevés diminuent aussi tous les ans; de \$58 qu'ils étaient en

Disons maintenant un mot de la fameuse augmentation annuelle des contributions, qui cependant n'augmente en rien les salaires.

1857, ils sont réduits à \$30 en 1863.

En 1863, les cotisations, les rétributions mensuelles et l'allocation du gouvernement, sans compter l'allocation aux écoles supérieures, se sont élevées à la somme de \$663491 qui, divisées entre les 2940 écoles sous contrôle, donnent à chacune d'elles environ \$225; voyez le nombre d'instituteurs et d'institutrises qui reçoivent moins de \$100, et vous vous convaincrez que beaucoup de ces cotisations et de ces rétributions sont entrées par certaines corporations comme devant être payées et e le sont jamais. Nous avons eu la curiosité parcourir les sommes fournies par certaines municipalités que nous connaissons spécialement. Une nous a frappé particulièrement; sa part d'octroi en 1863 a été de \$115.54; sa cotisation \$300, pour le soutien des écoles et non pour bâtisse; rétributions mensuelles \$226.10, formant en tout \$641.64, qui, divisés entre ses trois écoles, donnent chacune \$313.88. L'instituteur de l'école principale avait la même année \$112 de salaire, et les institutrices des deux autres écoles, un peu moins. Las un sou n'est